

L'ECHO DU LIGNON



BULLETIN MUNICIPAL

OCTOBRE 2003 N° 5

SOMMAIRE

Mot du Maire	page 1
Comptes-Rendus des réunions du Conseil	
* Réunion du 25 février 2003	pages 2, 3 et 4
* Réunion du 23 mars 2003	pages 5, 6, 7 et 8
* Réunion du 27 mai 2003	pages 9, 10 et 11
* Réunion de 26 juin 2003	page 12
* Réunion du 9 septembre 2003	pages 13, 14 et 15
Budget primitif 2003 : recettes de fonctionnement	page 16
Budget primitif 2003 : dépenses de fonctionnement	pages 17 et 18
Budget primitif 2003 : recettes-dépenses d'investissement	page 19
Budget assainissement 2003	page 20
COMITE DES FÊTES	page 21
SOU DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE PONCINS	page 22
FOOTBALL CLUB DE LA PLAINE ET CPNA	page 23
ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE	pages 24 et 25
NOUVELLES LOCALES	page 26
SAVEZ-VOUS QUE ?	pages 27, 28, 29 et 30
MÉMENTO PRATIQUE	page 31

Photo de couverture : Classes en 3, le Dimanche 14 septembre.

1^{er} rang de gauche à droite :

Mme Claudia NEYRET 90 ans, Mr Louis BRUN 90 ans, Marie Anais LOCQUET 10 ans, Mr Stéphane JACQUEMONT 30 ans, Ewan JACQUEMONT né en 2003, Mr Stéphane SOPENA 30 ans, Adeline SOPENA née en 2003, Océane BERGER née en 2003, Coline BERTHET née en 2003, Alexiane DUPERRON née en 2003, Clara BOUCHET née en 2003, Kévin TEYSSIER né en 2003.

2^{ème} rang de gauche à droite :

Mr Pierre PIGNARD 90 ans, Mr Frédéric BLANCHON 30 ans, Mr Pierre BORY 30 ans, Mr Christophe MOLLON 30 ans, Mlle Élodie MÉRIGNEUX 20 ans, Mme Pascale LOCQUET 40 ans, Antonin BAESSO né en 2003, Mme Christine JACQUEMOND 40 ans, Erwan GROS né en 2003.

3^{ème} rang de gauche à droite :

Mr Julien DUCHÉ 60 ans, Mr Edmond BAROUX 60 ans, Mme Marie Claude JOLY 50 ans, Mr Guy PUZENAT 70 ans, Mme Marie-Claude DELORME 50 ans, Mr Marcel BLANCHON 60 ans, Mr Albert CHAFFANGEON 70 ans, Mr Henri GIRAUDET 70 ans, Mme Denise RANG 60 ans, Mme Andrée BOYER 70 ans, Mme Marinette VALLA 70 ans, Mr Maurice HORTALA 60 ans, Mr Maurice DOUHERET 70 ans.

LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

J'ai grand plaisir à vous retrouver pour vous présenter ce nouveau bulletin municipal.

Au delà d'informations communales comme le compte-rendu de toutes les réunions du conseil municipal, il permet aux associations de présenter leurs activités. Ce bulletin est ouvert à toutes et tous et vous pouvez vous exprimer sur tel ou tel sujet. Il est un lien entre vos élus et vous-mêmes.

Par ailleurs je souhaite revenir sur les événements climatiques de cet été. La nature sous toutes ses formes (humaine, animale, végétale) a beaucoup souffert. Dans ces périodes difficiles, la solidarité, l'écoute de l'autre doivent jouer. Ayons un regard, un geste, une parole envers celui qui ne se plaint pas, mais qui parfois souffre en silence. Ces événements doivent nous appeler à plus de générosité, d'ouverture aux autres. Soyons à l'écoute des plus défavorisés, qui sont souvent les plus vulnérables.

Depuis quelques temps nous déplorons des actes de vandalisme ou d'incivilité. Des dégradations ont été commises là ou ailleurs : graffitis sur les murs et panneaux, fleurs arrachées, bancs cassés, portes enfoncées, vitres cassées etc. Ceci est intolérable. Font-ils la même chose chez eux ? Le respect des biens qu'ils soient privés ou publics est la base de notre société. Alors agissons chacun à notre niveau, parents, éducateurs, responsables pour que ceci ne se reproduise pas.

Bon courage pour votre action et merci !

Le Maire

Julien Duché

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

CANTON DE FEURS

COMMUNE DE

2003

PONCINS

42110

PONCINS, le 27 février 2003

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 25 février

Le Conseil Municipal, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire.

Etait excusée Madame Séverine BOUCHET

Le Conseil Municipal :

1 ° *APPROUVE*, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 4 décembre 2002.

2° *ETUDIE* la proposition de Monsieur et Madame Didier DUILLOON concernant l'achat d'une parcelle de terrain appartenant à la commune et située à Rampeau, près du cimetière,

APPROUVE le nouveau partage des parcelles AC 67 et AC 68 et
DECIDE, par un vote à bulletin secret, de vendre cette parcelle au prix de 10,67 € T.T.C.

Madame Michelle DUILLOON n'a pas participé à la discussion et n'a pas voté.

3° *DECIDE*, par 12 oui et 2 abstentions, de demander une dérogation au Règlement National d'Urbanisme (RNU) pour le projet de parc résidentiel de loisirs de Monsieur ROUX.

4° *DECIDE*, par 13 oui et 1 abstention, de créer un poste d'agent administratif qualifié et un poste d'agent d'entretien qualifié. Ces deux postes remplacent les postes précédents détenus par Madame Chantal MERIGNEUX et par Madame Christine LAMOUREUX suite à un avancement de grade.

5° *FIXE* les nouveaux tarifs des ordures ménagères pour l'année 2003, à savoir

- Personnes seules	41 €
- Ménages et résidences secondaires	105 €

La participation au fonctionnement de la déchetterie n'est pas répercutée dans ces tarifs.

6° PREND CONNAISSANCE :

- d'un courrier de la Mairie de Feurs demandant une participation pour 3 élèves scolarisés dans les écoles publiques de FEURS soit 1 711,73 €
- d'un courrier des TRANSPORTS FOUQUET Christian, "Champ de Foire", demandant une exonération de la Taxe Professionnelle. Le Conseil Municipal ne donne pas suite à cette demande, seules les créations d'entreprises sont concernées.
- d'un devis de Monsieur JM DUPIN, Electricien, pour la pose de plaques au plafond de la salle communale et qui s'élève à 8 025.99 €. Le Conseil Municipal ne donne pas suite pour l'instant.
- d'un courrier de Monsieur Michel BAROUX demandant si sa parcelle située au lieu-dit "La Roche" est constructible et sinon s'il serait possible d'installer une maison mobile.
- d'un courrier de Monsieur Paul BICHON demandant que des parcelles lui appartenant soient mises en zone constructible.
- de trois courriers de Monsieur Paul VIGNE concernant :
 - la demande de l'éclairage public près de sa maison
 - la demande de raccordement au réseau assainissement
 - l'installation du gaz naturel
- d'un courrier de Monsieur Ludovic CHEMINAL concernant l'ouverture du chemin rural de la Barge. Le Conseil Municipal ne souhaite pas entreprendre des travaux sur ce chemin, les frais de bornage étant très élevés. La commission des travaux se réunira prochainement pour étudier tous les chemins communaux
- du courrier de l'Office du tourisme de Feurs nous informant que notre adhésion reste fixée à 0.5€ par personne
- du calendrier des appels à la générosité 2003.
- du versement de la subvention du Conseil Général pour le diagnostic assainissement qui s'élève à 4 263.24€
- de deux courriers de Monsieur Jean-Claude FRECON, à savoir :
 - réponse à l'ADEF (Association de Défense des Ecoles de FEURS)
 - information sur les nouvelles modalités de recensement.
- de différents courriers concernant la CPAM, la décentralisation, la Poste
- de la réponse de l'AMF concernant le redressement URSSAF pour FONPEL Ce redressement n'étant pas justifié, celui-ci est annulé.
- du courrier du SIEL concernant la numérisation du cadastre.
- du courrier de AB 7
- du courrier de Monsieur Joannès SZCZUREK souhaitant commémorer le 80^{ème}

- anniversaire de la mort du peintre Charles BEAUVÉRIE les 15 et 16 mars 2003 de 9 h à 18 h.

7° EST INFORMÉ :

- de l'opération "nettoyage de printemps" qui aura lieu le samedi 5 avril à 9 heures.
- de la formation des Elus sur l' assainissement autonome le jeudi 13 mars à SAVIGNEUX
- de différentes réunions avec le PRAPS (Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins), à savoir :
 - Jeudi 13 mars 2003 à SAVIGNEUX , "Les jeunes qui sont-ils ?"
 - Mardi 1^{er} avril 2003 à MONTBRISON, "Handicap chez l'Adulte"
 - Jeudi 22 mai 2003 à MONTBRISON, quatre ateliers à thèmes différents.
- Du compte-rendu du conseil de communauté de FEURS-EN-FOREZ.
- Du courrier de Jean-Philippe VALLÉE, représentant la Société HAMICI-LOISIRS, habitations légères de loisir et recherchant un terrain pour la conception d'un village vacances.
- Du courrier de EURL Giroudière proposant des véhicules utilitaires.
- Des remerciements : ACP, Prévention routière, MFR Montbrison, Croire que tout est possible suite au versement de la subvention.
- Des remerciements suite au décès de Laura PELLETIER.
- Des remerciements de Monsieur Jean CHAVAND.
- De la naissance de Alexiane au foyer de Véronique BRUYERE et Dominique DUPERRON.
- Des différents comptes-rendus de travaux et de réunions.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 27 février 2003

Le Maire

J. Duché

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Loire

Canton de FEURS

COMMUNE DE
2003

PONCINS
42110

PONCINS, le 31 mars 2003

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 26 mars

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché,
Maire.

Madame Séverine BOUCHET était absente excusée.

Le Conseil Municipal :

1° *APPROUVE*, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 25 février 2003,

2° *ETUDIE et APPROUVE*, à l'unanimité, le compte administratif 2002, à savoir :

Recettes de fonctionnement	325 544,23 €
Dépenses de fonctionnement	298 845,08 €
Excédent	26 699,15 €
Résultat de clôture	+ 54 585,14 €
Dépenses d'investissement	106 011,65 €
Recettes d'investissement	92 197,00 €
Déficit	13 814,65 €
Résultat de clôture	- 32 229,94 €

Le compte administratif 2002 fait apparaître un excédent de 22 355,20 €.

3° *ETUDIE et APPROUVE*, à l'unanimité, le compte administratif assainissement
2002, à savoir :

Recettes d'exploitation	17 242,74 €
Dépenses d'exploitation	12 676,00 €
Excédent	4 566,74 €
Résultat de clôture	+ 16 764,04 €
Recettes d'investissement	18 823,68 €
Dépenses d'investissement	43 579,48 €
Déficit	24 755,80 €
Résultat de clôture	- 16 575,54 €

Le compte administratif assainissement 2002 fait apparaître un excédent total de 188,50 €.

4° **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte de gestion du budget principal 2002 et du budget assainissement 2002, établi par Monsieur PACAUD, Percepteur.

5° **DECIDE**, à l'unanimité, d'affecter la somme de 13 815 € en recette investissement (compte 1068) et la somme de 40 770 € en recette de fonctionnement (compte 002) pour le budget communal.

6° **DECIDE**, à l'unanimité, d'affecter la somme de 188 € en recette de fonctionnement (compte 002) et la somme de 16 575 € en recette investissement (compte 1068) pour le budget assainissement.

7° **DECIDE**, par 12 oui, 1 contre et 1 abstention, d'augmenter de 8 % les taux de la taxe d'habitation, de la taxe du foncier bâti et de la taxe professionnelle et de 6 % le taux de la taxe du foncier non bâti :

- taxe d'habitation 7.41 % au lieu de 6.86 %
- foncier bâti 10.00 % au lieu de 9.26 %
- Foncier non bâti 33.47 % au lieu de 31.58 %
- Taxe professionnelle 12.92 % au lieu de 11.96 %

DESIGNATION DES TAUX	TAUX	BASE	PRODUIT
Taxe d'habitation	7.41	720 800	53 411
Foncier bâti	10.00	438 800	43 880
Foncier non bâti	33.47	80 600	26 977
Taxe professionnelle	12.92	236 200	30 517
		TOTAL	154 785

8° **ETUDIE** les demandes de subventions et **VOTE** celles accordées aux sociétés locales et diverses organisations :

ADAPEI	110 €
ADMR Pays d'Urfé	50 €
Amicale Boule	150 €
Amicale Classe 64	15 €
Anciens Prisonniers de Guerre	50 €
Association Culturelle Poncinoise (ACP)	150 €
Association des Paralysés de France	50 €
Association "Croire que tout est possible	30 €
Autisme Forez	50 €

Bibliothèque Centrale de Prêt	30 €
CFA Les Mouliniers	15 €
Club Handisport	80 €
Club Pêche Nature de l'Astrée	150 €
Comité de la Foire	150 €
Comité des Fêtes	150 €
Fanfare	320 €
FNACA	80 €
Football Club de la Plaine	350 €
Gymnastique Volontaire Poncinoise	150 €
Lycée Privé E Gautier - Ressins	15 €
Lycée des Monts du Lyonnais	30 €
Maison Familiale Rurale Montbrison	30 €
Pétanque Poncinoise	150 €
Prévention routière	15 €
Rats musqués	110 €
Sou de l'école	850 €
Tennis Club Poncinois	150 €
Tarentelle	150 €
USEP	80 €

9° ETUDIE et VOTE, à l'unanimité, le budget primitif 2003 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement	365 815 €
Section d'investissement	85 330 €

10° ETUDIE et VOTE, à l'unanimité, le budget primitif assainissement 2003 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section d'exploitation	17 913 €
Section d'investissement	39 718 €

11° APPROUVE, à l'unanimité, les décisions modificatives des statuts de la Communauté de Communes de Feurs-en-Forez, à savoir :

- le nombre de délégués passe à 60 soit un délégué de plus par commune sauf pour FEURS,
- les postes de secrétaire et trésorier sont supprimés et remplacés par 5 Vices-présidents

12° RECONDUIT, pour une année, du 1^{er} avril 2003 au 31 mars 2004, le prêt à usage gratuit à Monsieur Robert CHARRASSIN (parcelle AD 35 - Champ de Foire).

13° PREND CONNAISSANCE du courrier de Monsieur et Madame Gérard GARNIER

concernant l'achat d'un chemin communal. Ce chemin traverse leur propriété et ne dessert que des parcelles leur appartenant. Le Conseil Municipal décide de vendre ce chemin au prix de 0,46 € le m². Les frais étant à la charge de l'acquéreur.

14° PREND CONNAISSANCE :

- de différents documents transmis par la D.D.E de ST ETIENNE concernant le PLU (Plan Local d'Urbanisme).
- du courrier de Monsieur et Madame Marcel BLANCHON concernant une décharge sauvage, l'élagage d'arbres et la détérioration d'un chemin à Goincet. Le Conseil Municipal mandate Monsieur Julien Duché afin que ces atteintes à l'environnement cessent rapidement.
- Du courrier de Madame Murielle VIRICEL sollicitant un emploi sur la commune.
- De divers courriers concernant GIAT Industries. Le Conseil Municipal décide, par 11 oui et 3 abstentions d'adopter la motion proposée par l'intersyndicale de GIAT Industries
- Du courrier de Monsieur Lucien MOULLIER concernant le comité de pilotage pour la création du Pays du Forez.
- Du courrier de la Préfecture informant que la plan Vigipirate doit être renforcé.
- Du courrier du Club de Pêche Sportive Forez-Velay qui organise sa séance annuelle d'admission au Club Français des Pêcheurs à la Mouche-Tradition le vendredi 25 avril 2003 à la salle communale.
- Du courrier de Monsieur Alain RIVET, Président du Tennis Club concernant la dégradation des courts de tennis. Le Conseil Municipal décide de remédier rapidement à ces désagréments.
- Du courrier de l'AMF 42 concernant différentes formations (le nouveau régime indemnitaire et fonctionnement du conseil municipal).
- Des différents comptes-rendus de réunions et de travaux.

Monsieur Jean-François CHAUVE rappelle que des travaux de curage de fossés avaient été prévus à Vizézy et ne sont toujours pas réalisés à ce jour. Le conseil municipal demande que ces travaux soient effectués dans les plus brefs délais.

Le conseil Municipal présente ses condoléances à Michel et Christine BRUNON - LAMOUREUX pour le décès de leur mère et belle-mère.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 31 mars 2003

Le Maire

J. Duché

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Loire

Canton de FEURS

COMMUNE DE

PONCINS

42110

PONCINS, le 28 mai 2003

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 27 mai 2003

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire.

Madame Séverine BOUCHET était absente excusée.

Le Conseil Municipal :

1° *APPROUVE*, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 26 mars 2003,

2° *APPROUVE*, à l'unanimité, les décisions modificatives pour régulariser le déficit d'investissement repris qu'en partie et pour couvrir le capital de l'emprunt.

3° *APPROUVE*, à l'unanimité, le procès verbal des résultats de l'enquête publique concernant le zonage assainissement. Aucune observation n'a été faite.

4° *ACCEPTE* le remboursement de GROUPAMA relatif aux réparations d'un ponceau endommagé aux Périchons. Ce remboursement s'élève à 1 295,66 €.

5° *APPROUVE*, à l'unanimité, les statuts du SICTOM Forez Nord.

6° *ACCEPTE* les termes de l'échange de terrains entre Madame MERIGNEUX Maryse et la Mairie et *CHARGE* Monsieur le Maire de signer tous les actes concernant cet échange.

7° *PREND CONNAISSANCE* du courrier de Monsieur Jean-Patrick AUDRAIN qui désire acquérir une parcelle de terrain communale d'environ 400 m² jouxtant sa propriété.

Le Conseil Municipal propose de lui vendre cette parcelle au prix de 12 € le m² T.T.C mais souhaite une rencontre avec Monsieur AUDRAIN avant de prendre une décision définitive.

8° *ALLOUE* une somme de 1 220 € pour le feu d'artifice de la fête patronale.

9° *ACCEPTE*, à l'unanimité, la demande de subvention faite par l'Association de

Transport Scolaire Feurs Rive Gauche et d'un montant de 816 €.

10° DECIDE, par 13 oui et 1 abstention, d'allouer une subvention de 80 € à la Maison des Lycéens.

11° PREND CONNAISSANCE de différents courriers de Monsieur le Sous-Préfet concernant :

- La demande de certificat d'urbanisme pour la parcelle AC 135 appartenant à Monsieur Joannès DELORME.
Ce CU est négatif car le débit d'eau est insuffisant et le réseau EDF ne dessert pas la parcelle.
- La décharge sauvage à Goincet
- Le chemin rural reliant "Villedieu" à "la Barge"

Le Conseil Municipal souhaite rencontrer les différentes personnes concernées.

12° EST INFORMÉ :

Du courrier de Monsieur et Madame Gérard GARNIER acceptant les conditions de vente du chemin communal qui traverse leur propriété.

Du courrier de Monsieur et Madame CREPET Jean-Paul demandant l'entretien du chemin communal desservant leur maison au "Petit Noël".

Du courrier de CAVAL'LOIRE désirant créer un itinéraire équestre sur certains chemins de la commune.

Du courrier du Conseil Général concernant l'inscription au programme des grosses réparations aux bâtiments pour la restauration de l'église pour l'année 2003. Le Conseil Municipal souhaite que le dossier soit ajourné au moins d'un an et programmé en 2004.

Du courrier de Monsieur FOURNIER, Sénateur, relatif au Pays.

Du courrier de Monsieur NIGAY, Conseiller Général, relatif aux règles de subventionnement des PLU et du mode de répartition de l'enveloppe cantonale.

Du courrier de Conseil Général, Direction des Transports, demandant que l'entretien des sols et des abords des abribus soit effectué régulièrement.

Du courrier de la Perception constatant que des dossiers anciens de non-valeurs n'ont pas fait l'objet de mandatement.

Des copies des courriers de Monsieur TAITE, Conseiller Régional et de Monsieur

NIGAY, Conseiller Général, adressés à Monsieur GARDET, Président de la Communauté de Communes de Feurs-en-Forez, souhaitant participer aux débats de la Communauté de Communes.

Du courrier de Monsieur le Maire de FEURS informant des nouvelles propositions relatives à l'hôpital de FEURS.

De différents comptes-rendus :

- de l'Office de Tourisme de FEURS
- du groupe de travail déchetterie de FEURS
- de l'assemblée générale du SICTOM Forez Nord
- de l'assemblée générale de Radio Pythagor

Du courrier de la D.D.E concernant des travaux sur le pont de l'autoroute sur la RN 89 du 10 juin au 27 juin 2003.

De la demande d'emploi d'aide maternelle de Madame Sylvie ROUX.

Des remerciements du Club de Pêche Sportive Forez Velay, de l'A.C.P pour le prix remis lors du concours de scrabble, de Monsieur TILLON (exposition Beauverie).

De la carte postale envoyée du GROENLAND par des jeunes de l'ADAPEI.

Du faire-part de naissance de SOLEN, au foyer de Christelle POULARD et Didier BONNET, et petite fille de Henriette et Roger POULARD.

De différentes dates à retenir :

6 septembre 2003 : Journée de l'ombre forézien

18 octobre 2003 : intercommunalité de boules

Le Conseil Municipal présente ses condoléances à Monsieur René REYANUD pour le décès de sa mère.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 28 mai 2003

Le Maire

J. Duché

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire.

Madame Séverine BOUCHET était absente excusée et Monsieur Adrien SIMON avait donné pouvoir à Monsieur Christian DELORME.

La commune de PONCINS ayant été tirée au sort pour les jurés d'assises, le Conseil Municipal doit tirer au sort trois jurés parmi les électeurs de la commune.

Sont ainsi désignés :

Monsieur Jean VACHERON -

Monsieur Philippe KARSENTI -

Madame DELBECQUE Jacqueline Veuve BOYER

Les Loyes

Bruliolles

Vizézy

Le Conseil Municipal est informé du concours de pétanque des Elus de l'arrondissement de Montbrison qui aura lieu le samedi 27 septembre 2003 à 14 h 30 à MIZERIEUX.

Pour extrait certifié conforme
A PONCINS, le 27 juin 2003

Le Maire

J. Duché

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Canton de FEURS

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE

PONCINS

42110

RÉUNION ORDINAIRE du 9 septembre 2003

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire. Tous les membres étaient présents.

Le Conseil Municipal :

1° APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 27 mai 2003 et de la réunion du 27 juin 2003,

2° DESIGNE, par 11 pour, 2 blancs et 2 voix pour Madame Michelle DUILLOIN, Monsieur Christian DELORME, 4^{ème} délégué à la Communauté de Communes de Feurs-en-Forez,

3° DECIDE de participer au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL). Cette contribution s'élève à 0,20 € par habitant,

4° DEMANDE la restitution des 2 parts sociales souscrites lors de l'achat d'un chalet par l'Association SAVOIE CLAIRE, celle-ci venant de procéder à la vente de ce chalet. Le montant de cette restitution s'élève à 762,25 €,

5° EST INFORMÉ du courrier de Monsieur PONTONNIER, Maire de ST LAURENT-LA-CONCHE, demandant le retrait de sa commune de la Communauté de Communes de Feurs-en-Forez,

6° PREND CONNAISSANCE du courrier de Monsieur Philippe DUCREUX et celui de France TELECOM concernant l'ADSL. Afin d'étudier un projet concernant ce service, une consultation est nécessaire auprès de la population de PONCINS. Toute personne intéressée pourra s'inscrire à la mairie,

7° EST INFORMÉ de la prescription de la révision du plan local d'urbanisme (ex. POS) sur la commune de CLÉPPÉ et **SOUHAITE** être consulté au cours de l'élaboration de ce projet,

8° PREND CONNAISSANCE :

- du courrier de la mairie de FEURS concernant les frais de scolarité de trois élèves de PONCINS et qui s'élèvent à 609.19 € par élève. Le Conseil Municipal suspend le

- paiement d'une telle somme,
- du compte-rendu de l'Assemblée Générale du SICTOM,
- du courrier de Monsieur MOULLIER, Président du Syndicat mixte du Bassin versant du Lignon concernant la programmation des travaux inscrits au contrat. Des devis seront demandés et étudiés afin d'effectuer les travaux en 2004 pour le volet paysager,
- du courrier de Monsieur Henri NIGAY, Conseiller Général, signalant l'augmentation de 20 % de l'enveloppe cantonale pour la voirie communale,
- du courrier du Conseil Général rappelant que les dossiers de demande de subvention pour toutes opérations de voirie doivent être adressés avant le 15 septembre,
- .../...
- du courrier du Directeur Départemental de l'Équipement concernant la nouvelle organisation mise en place à la subdivision de FEURS pour l'instruction des actes d'urbanisme. A compter du 1^{er} septembre 2003, l'ensemble des dossiers d'urbanisme seront instruits à MONTBRISON,
- des différents courriers de la Sous-Préfecture concernant le chemin "Villedieu" - "La Barge". Une solution est actuellement étudiée avec les différents propriétaires,
- du courrier du SMIF (Syndicat Mixte d'Irrigation et de Mise en Valeur du Forez) concernant les mesures de restriction consécutives à la sécheresse,
- de l'arrêté préfectoral prescrivant la destruction obligatoire de l'ambroisie,
- du courrier de la Direction des services fiscaux de la Loire rappelant que la loi autorise les Conseils Municipaux à modifier les modalités d'établissement des impôts directs locaux,
- du courrier de la Communauté de Communes du Pays d'Astrée proposant une formation gratuite "connaissance du patrimoine forézien" à tous les personnels d'accueil,
- du courrier de Monsieur Pierre BERCHOUX, Président du Musée du Tissage et de la Soierie à BUSSIERES proposant de présenter une exposition sur la commune,
- du courrier du Ministère de l'Écologie et du Développement durable, "Antenne de Montbrison" concernant une décharge sauvage au "Champ de Foire",
- des remerciements du Préfet et du Conseil Général du GARD suite au versement d'une subvention d'aide aux sinistrés,
- des remerciements de AUTISME FOREZ et l'Association des Paralysés de France pour la subvention.
- L'Association des Paralysés de France a annulé le ramassage des textiles pour 2003.
- Des demandes d'emploi de Madame Michèle NABONNAND, Madame Yvette LABOURÉ et de Monsieur Régis SEON,
- Du courrier du Club de Pêche Sportive - Forez-Velay annulant la journée de l'Ombre,
- Du courrier de Charlotte COLOMB sollicitant un appartement communal,
- Du courrier de Madame PAULET désirant vendre une parcelle de terrain jouxtant des terrains communaux,
- Du courrier de Monsieur et Madame Georges BARLIER et de Monsieur Daniel MOLIN,
- Du courrier de Monsieur DELATRE, artisan en céramique japonaise, recherchant une ferme ou une propriété,
- Du courrier de Madame BONSOIR recherchant une location,

- Du courrier de Monsieur FAURE Marc, Maire de la RICAMARIE, concernant les fermetures des trésoreries dans la Loire,
- Du courrier du Personnel du Collège Mario Meunier concernant la décentralisation des personnels,
- Du courrier de GRAL (Groupe Alcool Loire),
- Du courrier de Monsieur J.F SALLET concernant une location de chasse.

9° EST INFORMÉ:

- de la dissolution de l'Association des Anciens Prisonniers de Guerre qui a fait don à la commune de 476,61 € (solde de leurs compte). Monsieur Jean REYNAUD, Président de cette association, souhaite que cette somme soit utilisée pour la restauration du monument aux morts au cimetière.

Le Conseil Municipal approuve de devis établi par l'entreprise BEROUD et qui s'élève à 1 076.53 € et cette dépense sera inscrite au budget 2004.

La FNACA participera également aux frais de restauration de ce monument.

- des différents actes de vandalisme survenus sur la commune pendant l'été (fleurs arrachées, poubelles renversées, bancs cassés, portes fracturées, cour d'école détériorée).

L'utilisation de la cour de l'école sera soumise à autorisation de Monsieur le Maire ou du Directeur de l'école.

.../...

- du non renouvellement du contrat CEC de Mademoiselle Evelyne DUPUY.
- des différents comptes rendus d'activité et travaux.

PRESENTE ses condoléances à Madame Pascale LOCQUET pour le décès de son père Monsieur Roger MARGOTAT et à Monsieur Bernard FOYATIER pour le décès de son frère André.

ADRESSE ses félicitations à Séverine et Lionel BOUCHET pour la naissance de CLARA, à Valérie et Christian BERTHET pour la naissance de COLINE, à Monsieur et Madame Julien DUCHÉ pour la naissance de LÉONIE au foyer de Marielle et Eric CHASSELIN et à Monsieur et Madame Bernard FOYATIER pour la naissance de ARTHUR au foyer de Christelle et Eric MICHAUD;

PREVOIT différentes réunions :

Bulletin	mardi 16/09/03 à 20 h 30
Cantine	jeudi 18/09/03 à 20 h30

Pour extrait certifié conforme
A PONCINS, le 11 septembre 2003

Le Maire
J. Duché

B.P. 2003		Section de Fonctionnement		Recettes
		Prévu en 2002	Réalisé en €	2003
70311	Concessions dans les cimetières		529.00	
70312	Redevances taxes funéraires	500.00	1 118.00	700.00
70323	Redevance occupation domaine public	170.00	181.13	180.00
7035	Droits de chasse et pêche	170.00	172.27	170.00
70388	Autres redevances et recettes			
70611	Redevances ordures ménagères	32 000.00	31 540.75	32500.00
7068	Autres redevances et droits GROUPAMA			
7083	Locations diverses : Salle Communale	1 310.00	2 362.21	1679.00
	70 Vente de produits	34 150.00	35 903.36	35 229.00
7311	Contributions directes	137 370.00	138 304.00	154 785.00
7323	Etat/compens.taxe prof.			
7324	Etat/compens. exonér. de TF			
7325	Etat/compens. exonér. de TH			
7336	Droits de place	124.00	132.00	130.00
7361	Droits licence débits de boisson	75.00	74.48	75.00
7363	Impôts sur les spectacles	20.00	10.67	10.00
73811	Taxe add. droits de mutation	4 561.00	8 139.86	5 516.00
	73 Impôts et taxes	142 150.00	146661.01	160 516.00
7411	Dotation forfaitaire	78 062.00	78 669.00	78958.00
74121	Dotation Solidarité Rurale 2ème fraction	7 000.00	8 951.00	8000.00
74126	Dot. progression minimale			
742	Dotations élus locaux	2 086.00	2 188.00	2100.00
745	DSI (Indemnité logement instituteurs)	2 360.00	2 400.00	
7478	Autres organismes		340.79	89.00
7473	Subv. Département		300.17	
74831	Attribution du FNTP		2 050.00	1050.00
74831	Attribution du FDTP	2 050.00	2 104.73	200.00
74833	Compensation de l'Etat : Taxe professionnelle	9 699.00	9 845.00	9980.00
74834	Compensation de l'Etat : Taxe foncière	523.00	562.18	523.00
74835	Compensation de l'Etat : Taxe d'habitation	4 420.00	4 420.00	4300.00
7488	Autres attributions et participations			
	74 Dotations, subventions	106 200.00	111 830.87	105 200.00
752	Revenus des immeubles	10 000.00	12 138.48	15000.00
758	Produits divers de gestion courante	1000.00	525.58	800.00
	75 Autres produits de gestion courante	11 000.00	12 664.06	15 800.00
6419	Remboursement sur rémunération Personnel	6 800.00	8 289.77	8 000.00
6459	Remboursement sur charges de Sécu.			
	013 Atténuations de charge	6 800.00	8 289.77	8 000.00
7713	Libéralités reçues (Camp, Feu d'artifice)	300.00	403.00	
778	Autres produits exceptionnels	700.00		
775	Vente terrain	9600.00	9 792.09	
	77 Produits exceptionnels	10 600.00	10 195.09	300.00
2	Excédent antérieur reporté Fonct.			
768	Reprise balance d'entrée		0.07	
	002 Excédent antérieur reporté Fonct	27 886.00		32 840.00
16	TOTAL RECETTES	338 786.00	325 544.23	357885.00

B.P. 2003

Section de Fonctionnement

Dépenses

		Prévu en 2002	Réalisé en €	2003
60221	Combustibles et carburants			
60222	Produits d'entretien	500.00	742.73	500.00
60611	Eau et assainissement	600.00	590.63	600.00
60612	Energie-électricité	18000.00	21 371.50	20000.00
60621	Combustibles	700.00	1 125.79	1000.00
60622	Carburants	150.00	147.99	150.00
60631	Fournitures d'entretien	800.00	540.95	700.00
60632	Fournitures de petit équipement	2500.00	2 259.24	2350.00
60633	Fournitures de voirie			
60636	Vêtements de travail	300.00	221.00	300.00
6064	Fournitures administratives (-1528 DM)	472.00	1 330.66	1200.00
6067	Fournitures scolaires	4000.00	3 749.94	3500.00
6135	Locations mobilières			1500.00
61521	Entretien de terrain	1000.00	664.53	1000.00
61522	Entretien de bâtiments	6542.00	5 360.16	4500.00
61523	Entretien de voies et réseaux	6000.00	5 242.08	5000.00
61551	Entretien matériel roulant	1000.00	278.72	500.00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1000.00	454.42	500.00
6156	Maintenance	4000.00	3 569.02	2500.00
616	Primes d'assurance	4000.00	4 139.14	4500.00
617	Étude du Plan Local d'Urbanisme			5 000.00
6182	Documentation générale et technique	300.00	258.00	300.00
6184	Versements à des organismes de formation	200.00		
6225	Indemnités comptable et régisseur	400.00	389.62	400.00
6226	Honoraires	1000.00	713.55	500.00
6231	Annonces et insertions	2000.00	1 055.18	1000.00
6232	Fêtes et cérémonies	6000.00	5 892.53	6000.00
6247	Transports collectifs	500.00	114.30	500.00
6261	Frais d'affranchissement	600.00	519.50	600.00
6262	Frais de télécommunication	1600.00	1 529.30	1600.00
6281	Concours divers (cotisations)	150.00	83.78	100.00
6288	Autres services			
63512	Taxes foncières	1000.00	981.00	1000.00
6353	Impôts indirects	200.00	116.50	200.00
6354	Droits d'enregistrement			
6358	Autres droits			
	011 Charges à caractère général	65 514.00	63441.76	67500.00

6336	Cotisation CNG, CG de la FPT	1500.00	1 307.58	1000.00
6411	Rémunération principale PT	74500.00	74 824.69	80000.00
6413	Rémunération principale PNT	11000.00	10 530.00	11000.00
6451	Cotisations à l'URSSAF	12000.00	12 366.45	13000.00
6452	Cotisations aux mutuelles			
6453	Cotis. caisses de retraite (CNRACL, IRCANTEC)	20000.00	20 147.91	21000.00
6454	Cotisations ASSEDIC	600.00	600.00	700.00
6455	Cotisations Assurances Personnel	5000.00	4 035.34	4800.00
6456	Cotisations FNC Supplément Familial			
6475	Médecine du travail	400.00	394.68	500.00
	012 Charges de personnel	125 000.00	124 206.65	132000.00
6531	Indemnités élus	24 000.00	22 929.09	23900.00
6533	Cotisations retraite élus (IRCANTEC, FONPEL)	2 000.00	1 835.32	1900.00
654	Pertes sur créances irrécouvrables			
6552	Aide sociale du Département			
6553	Service d'incendie	12 741.00	12 441.00	13356.00
6554	Contribution orga. regroupés (SICTOM, SICMMAT)	35 300.00	35 991.11	36000.00
6555	Contributions au CNFPT			
6558	Autres dép. obligatoires (CES, Aillot, Equa, Forez)	959.00	33.00	500.00
652	Subvention assainissement M 49			
65736	Subvention CCAS	20.00	20.00	20.00
65748	Autres organismes droit privé	6 780.00	6 353.00	5209.00
658	Charges subvention gestion courante	200.00		
	65 Autres charges de gestion courante	82 000.00	79 602.52	80885.00
6611	Intérêts des emprunts, dettes	23 000.00	21 610.73	23000.00
668	Autres charges financières		55.65	
	66 Charges financières	23 000.00	21 666.38	23000.00
6714	Bourses et prix	400.00	327.77	600.00
6718	Autres charges exceptionnelles			
673	Titres annulés (exercice antérieur)			
675	Valeur comptable immobilisations cédées	9528.00	9 600.00	
678	Autres charges exceptionnelles			
	67 Charges exceptionnelles	9 928.00	9 927.77	600.00
22	Dépenses imprévues fonctionnement			0.00
23	Virement à la section d'investissement	33 344.00		53900.00
	DEPENSES DE L'EXERCICE	338 786.00	298 845.08	357885.00
18				

Budget Primitif 2003 Investissements			Dépenses		
Progra.	Article	Objet	Prévu 2002	Réalisé en €	Prop.2003
	2315	Opérations d'ordre budgétaire			
	2188	Panneaux	2600.00	2 086.16	600.00
		Eglise	10000.00		
	2313	Plateau sportif	48784.00	48 959.34	6 415.00
		Contrat de rivière	7900.00		
88	24	Affectations			
	1641	Emprunts : Capital		48 688.45	57 000.00
	16411	Emprunts		5 934.69	
	165	Dépôts et cautionnements		343.01	2 500.00
	20	Dépenses imprévues			
			7636.85		
	1	Déficit investissement reporté			32 230.00
		Total		131887.00	98745.00

Budget Primitif 2003 Investissements			Recettes		
Progra.	Article	Objet	Prév. 2002	Réalisé en €	Prévu 2003
	1	Solde d'exécution d'investissement reporté			
	1325	Opérations d'ordre budgétaire			
79		Travaux appartement			
	1323	Subvention Voirie		3 941.57	
	1383	Subvention Lignon			
			6341.00		
	16411	Emprunts en unités monétaires		46 000.00	
	16412	Emprunts en unité monétaire			
			45 734.00		
	16412	Réaménagement de prêt			
	165	Dépôts et cautions (appartem)		1 183.02	
	1068	Affectation des résultats		18 416.00	21 745.00
	10222	Fonds de Compensation TVA		13 056.41	3 100.00
	21	Virement de la section de fon			53 900.00
	1383	Plateau sportif			20 000.00
	2111	Terrain		9 600.00	
		Total		92 197.00	98745.00
			150 303.00		
					19

Assainissement M 49

		Prévu 2002	Réalisé €	Prévu 2003
	INVESTISSEMENT			
Dépenses				
1	Déficit antérieur reporté			16 575.00
10	Apports, dotations, réserves			
1643	Emprunts et dettes assimilées	8634.00	8 624.24	9 023.00
21	Immobilisations corporelles			
2315	Immobilisations en cours	12377.00		14 120.00
203	Etudes : diagnostic assain.	35000.00	34 955.24	
	Total	56011.00	43 579.48	39 718.00
Recettes				
1	Excédent antérieur reporté	8180.00	8 180.26	
13	Subventions Contrat de rivière	25572.00	10 686.68	13 600.00
276	Subvention en annuité			
1068	Apports, dotations, réserves			16 575.00
16	Emprunts reçus			
276	Autres créances immobilisées			
28153	Amortis. des immobilisations	7928.00	8 137.00	8 137.00
5	Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	14331.00		1 406.00
	Total	56011.00	27 003.94	39718.00
	EXPLOITATION			
Dépenses				
61, 62, 709	Autres charges externes	1500.00	1 157.58	1 600.00
6156	Entretien Réparation	1472.00	71.10	3 000.00
654	Pertes sur créances irrécouvrables			
661	Charges financières	3666.00	3 310.32	3 770.00
6811	Dotations aux amortissements	7928.00	8 137.00	8 137.00
	Sous-Total	14566.00	12 676.00	
6	Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	14331.00		1 406.00
	Déficit antérieur reporté			
	Total de la section	28897.00	12 676.00	17913.00
Recettes				
7061	Prestations de service : redevance	15500.00	16 022.70	16 200.00
704	Travaux de branchements	1200.00	1 220.00	1 525.00
768	Autres produits financiers		0.04	
2	Excédent	12197.00	12 197.30	188.00
74	Subventions d'exploitation			
20	Total de la section	28897.00	29 440.04	17 913.00

COMITÉ DES FÊTES

Des fleurs, des couleurs, du planteur et la chaleur des Iles étaient présentes les 9 et 10 août à PONCINS.

La Fête Patronale a permis aux Poncinois et à tous ceux qui sont venus, d'apprécier une ambiance chaleureuse, malgré la canicule.

Les conscrits avaient fait un effort considérable pour décorer leur char sur le thème qu'ils avaient choisi. Remerciements aux conscrits qui ont beaucoup donné de leur temps pour le décor.

Le Comité des Fêtes toujours actif depuis de nombreuses années, œuvre pour cette manifestation locale mais un peu désespéré et trouve cette tâche lourde par manque de bénévoles dans les activités de préparation, de déroulement et de démontage.

La fête pour eux est appréciée lorsqu'elle se termine, à savoir qu'elle s'est bien déroulée, sans incidents et que les 2 journées ont apporté une certaine satisfaction à tous les acteurs, Poncinois, visiteurs et touristes. Mais pour pouvoir maintenir cette fête patronale, il est important de recruter des jeunes. Le Comité des fêtes sans vouloir donner sa démission attend la participation de personnes qui voudraient consacrer un peu de temps pour préparer la fête. Ceci encouragerait l'équipe et le moral de la troupe remonterait.

Les animations, le groupe ZIZAK et les sonos nous ont fourni des prestations de qualité. Mr et Mme DANGLADE nous ont permis d'apprécier les spécialités antillaises (boudins et accras).

Une Guadeloupéenne, Mme BRIDE Charlise vêtue du costume traditionnel a drapé rapidement les madras sur quelques enfants. Elle s'est intégrée à l'ambiance avec les danseuses du groupe. Nous avons pu apprécier son engagement.

Nous remercions les parents qui ont permis à leurs enfants de participer au concours de vélos fleuris, Mme SABY, institutrice, pour les dessins réalisés par les enfants de CE1 et CE2.

1 ^{er} prix	:	Astrid	PÉPIN
2 ^{ème} prix	:	Manon	AUDRAIN
3 ^{ème} prix	:	Mathilde	CHAUVE

Le feu d'artifice fut une réussite, nous l'avons d'autant plus apprécié puisqu'en cette période beaucoup avaient été annulés.

Nous remercions la participation et la présence de tous à cette fête 2003 et nous vous rappelons que toute proposition de bénévolat sera la bienvenue ; rien ne peut se faire sans , ni tête.

SOU DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE PONCINS

Lors de la rentrée scolaire 2003, le Sou de l'École Publique a débuté sa 8^{ème} année d'existence avec un nouveau conseil d'administration :

M.	GOUTTE	Pascal	:	Président
Mme	DUSSUPT	Blandine	:	Trésorière
Mme	DUILLON	Evelyne	:	Trésorière cantine
Mme	TALICHET	Corinne	:	Secrétaire

Membres : Mesdames BOULLIER Véronique, FILIPPONE Sandrine, KARSENTI Béatrice, MICHEL Nadine, PERRIN-VILLEDIEU Sandrine, ROCHE-THIOLLIER Laurence et Messieurs AUDIN Alain et BRUNEL Yves.

1- ACTIVITÉS PRÉVUES EN 2003/2004 pour les enfants :

- Rencontres sportives dans le cadre de l'USEP pour toutes les classes.
- Projet d'école avec une intervenante sur le thème de l'eau.
- Classe de mer à Sanary pour les CM1 et CM2 et baptême de l'air pour les enfants partant en 6^{ème}.
- Journée de rencontre avec les correspondants de l'Ardèche pour les classes de CP, CE1 et CE2.
- Premier regard sur l'art moderne, avec 2 demi-journées au Musée de St Etienne pour les classes de moyenne, grande sections, CP et CE1 d'Isabelle Vallet.
- Spectacle de Jean René le 19 mars 2004, de la petite section au CE2.

2- ACTIVITÉS DU SOU DE L'ÉCOLE POUR 2003/2004 :

- Marché de Noël : dimanche 14 décembre 2003 de 9 H 30 à 17 H 30.
- Repas de Noël : jeudi 18 décembre 2003.
- Tombola, avec tickets à gratter : janvier 2004.
- Soirée familiale : courant mars 2004.
- Concours de pétanque : 3 juillet 2004.
- Marche : date non encore définie.

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE AUX NOUVEAUX ENFANTS AINSI QU'À LEURS PARENTS.

FOOTBALL CLUB DE LA PLAINE

L'heure de la reprise a sonné pour toutes les équipes du FCP. Voici la programmation des différentes catégories. Les entraînements se déroulent au stade du Lignon le mercredi de 14 H 30 à 16 H pour les catégories jeunes, les mercredis et vendredis pour les catégories seniors et critérium.

Le FCP a renouvelé l'entente avec le club de Chambéon-Magneux pour toutes les catégories de jeunes.

Les équipes Débutants et Poussins jouent le samedi au Stade du Lignon sous forme de plateaux. L'équipe benjamins évolue en championnat et dispute ses rencontres au Lignon le dimanche matin.

Les équipes de moins de 13 ans et moins de 15 ans gérées par Chambéon évoluent le dimanche matin à Chambéon ou Magneux.

Le Critérium se fait plaisir le samedi après-midi à Naconne.

Après un an de sommeil, les seniors repartent cette année avec de nouveaux éléments et devraient apporter satisfaction à leurs dirigeants et supporters le dimanche après-midi à Naconne.

D'autre part, le club va préparer le 5^{ème} anniversaire qui devrait avoir lieu courant juin 2004.

Il est fait appel aux anciens joueurs et dirigeants voulant participer à cet événement. De même les photos et documents retraçant la vie du club peuvent être prêtés pour une exposition lors de cette manifestation.

CLUB PÊCHE NATURE DE L'ASTRÉE

Parmi les nombreuses activités de cette année un coup de projecteur sur la sortie en forêt de Lespinasse.

Une vingtaine de personnes membres et amis du club CPNA (Club Pêche Nature de l'Astrée) se sont retrouvées dimanche dernier en forêt de Lespinasse. Au programme, pêche dans les étangs et promenade dans les bois. Après le pique-nique, parties de pétanque et repos puis en début de soirée visite du marché gourmand avec dégustation de viande de bison et côte roannaise. Une journée familiale appréciée de tous et qui a permis de prendre un bain de fraîcheur à l'ombre des chênaies de la forêt de Lespinasse.

ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE

Saison 2002/2003

C'est toujours avec un vif succès que se sont déroulées les différentes manifestations de l'année.

9 mars : après-midi récréatif

Une centaine de personnes, dont le groupe de chant « Mélodie », était présente pour accueillir les enfants de la classe de Mme BARLIER. « Mélodie » sous la houlette de Jeannette BORY a ravi les visiteurs par l'interprétation de ses plus belles chansons.

22 mars : concours de scrabble

26 joueurs se sont affrontés pour ce tournoi annuel. De la vivacité d'esprit, un entraînement régulier sont autant d'atouts pour espérer faire un bon score.

17 mai : sortie nocturne

C'est un parcours englobant une partie du circuit du monorail qui a servi de cadre à la marche nocturne. Les alentours de Salvizinet ont attiré 45 personnes, les quelques gouttes de pluie n'ont pas rebuté les marcheurs qui malgré l'obscurité ont pu apprécier le charme de cette ancienne voie ferrée. Le repas à l'auberge de la Valette était le bienvenu.

13/14/15 juin : en voyage au Puy du Fou

Cette année, c'est sur 3 jours que s'est déroulé le voyage. 64 personnes prenaient la direction de la Vendée.

3 jours bien remplis : visite du marais Poitevin, de l'Abbaye de Mallezais. Le parc et le spectacle du Puy du Fou furent très appréciés. Le voyage se termina par la visite émouvante d'Oradour sur Glane.

22 juin : sortie détente

Une sortie pédestre de 8 Km au Pays de « l'Astrée » débutait cette journée qui se terminait sur les bords du Lignon où chacun appréciait la sangria maison et tirait le pique-nique de son sac.

20 septembre : méchoui

Manifestation la plus importante de l'ACP. Connaissant toujours un grand succès, cette soirée se déroule dans la bonne humeur et la convivialité. Bonne humeur et convivialité qui règnent tout au long de la journée de préparation.

5 octobre journée automnale

Direction SAUVAIN : sous une fine couche de neige une cinquantaine de personnes découvrait la vallée de Chorsin avec sa cascade et sa source naturelle d'eau minérale. A midi tous les marcheurs se retrouvaient au restaurant « Le Sauvagnard » pour déguster la « patia » et l'après-midi était consacré à la visite de la Maison Sauvagnarde.

ACTIVITÉS PERMANENTES

Mélo die :

Une trentaine de personnes compose la chorale. En cours d'année Mélo die s'est déplacée pour plusieurs manifestations : soirée musicale à St Etienne le Molard, Téléthon 2002, concert en l'église de Mizérieux.

Le 28 novembre 2003 : concert en l'église de Marcilly le Châtel.

Jeux de société :

36 joueurs se retrouvent le 1^{er} et le 3^{ème} mardi de chaque mois pour jouer à la belote et à la coinche.

Travaux manuels :

Différents travaux sont réalisés (peintures su verre, mosaïque etc.). Toutes les idées sont les bienvenues. Les travaux sont exposés dans différentes manifestations : au château de Boën et cet été à l'Hôpital sous Rochefort.

Scrabble :

Dirigée par Claudette DURON, la section scrabble regroupe 10 joueurs. Les rencontres ont lieu le 2^{ème} et le 4^{ème} jeudi de chaque mois.

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AURA LIEU LE VENDREDI 24 OCTOBRE 2003
A 20 H 15 A LA MAIRIE SALLE « CHARLES BEAUVÉRIE »**

NOUVELLES LOCALES

FÊTE DES MÈRES ET ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS :

Le samedi 24 mai dernier, le conseil municipal et le CCAS avaient le plaisir d'honorer à la Salle Communale 8 nouvelles mamans, depuis la Fête des Mères 2002 et d'offrir à chacune d'entre elles une plante fleurie. Ont été accueillis :

04.07.2002	Paul	MATHEVET	Les Balmes
05.09.2002	Louna	CHAN	Le Bourg
24.01.2003	Alexiane	DUPERRON	Le Bourg
01.03.2003	Kévin	TEYSSIER	Vizézy
14.03.2003	Erwan	GROS	Le Bourg
23.03.2003	Léo	SONNALY	Grataloup
09.04.2003	Ewan	JACQUEMONT	Le Bourg
16.05.2003	Océane	BERGER	Rampeau

Par ailleurs les nouveaux habitants étaient également reçus. Il s'agit de :

M. et Mme	DIANA	Ottavio	La Croix Blanche
M. et Mme	FOUQUET	Christian	Le Champ de Foire
M. et Mme	GIRAUD	Peter	Les Rôtis
M. et Mme	ZAGARRIO	Hyacinthe	La Croix Blanche
M. et Mme	RANC	Stéphane	Vizézy
M. et Mme	AUDIN	Alain	Les Bruyères
M. et Mme	ORIOLE	Michel	Le Bourg
M. et Mme	DENIS	Anthony	Vizézy
M. et Mme	DUPORT	Sylvain	Goincet
M. et Mme	MARTIN	Sébastien	Les Baraques du Lignon
M.	CHAMBAS	Christelle	Le Bourg
M.	PERRET	Cédric	Le Bourg

DÉPARTS EN 6^{ème} :

En cette fin d'année scolaire, Julien DUCHÉ Maire et M. CHEBANCE Directeur de l'École et 1^{er} Adjoint, ont eu le plaisir d'offrir, au nom de la Commune, un atlas, et un dictionnaire, aux élèves qui ont achevé leur scolarité à l'École de Poncins. Ont été récompensés :

Claire	BOULLIER	Alexis	DUILLON	Justine	PRINCE
David	CALMARD	Bérengère	DURRET	Lucie	TALICHET
P.-Edouard	CORNET	P.-Baptiste	MARCOUX	Lucie	TESSIER
Jérémy	CRÉPET	Rémi	MOLLON	Manon	VALLET
Benoît	DUCREUX	Jordan	MOLY	Alexandre	VANDENBORE

Nous leur souhaitons à tous, chance et réussite au Collège !

LÂCHER DE BALLONNETS POUR LE 14 JUILLET

Peu de ballonnets lâchés le 14 juillet sont revenus (est-de dû à la canicule ?) ; nous ferons paraître les résultats dans le prochain bulletin.

SAVEZ VOUS QUE ?

Bruits de voisinage

L'article 7 de l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage précise : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécaniques ne peuvent être effectués que :

- ❖ Les jours ouvrables de 8 H 30 à 12 H et de 14 H 30 à 19 H 30
- ❖ Les samedis de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H
- ❖ Les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H

Réussite aux examens

Toutes nos félicitations à ceux qui grâce à leurs efforts, ont obtenu le Brevet des Collèges le Baccalauréat, ou tout autre diplôme.

Bravo !!!

Nous ne pouvons que vous encouragez à poursuivre vos progrès.

Cette année , il n'y aura pas de ramassage de textile.

Urbanisme

Tout projet de construction, de rénovation, de modification d'ouvertures, de piscine, de clôture, d'alignement est soumis à autorisation
Renseignez-vous à la Mairie !

Calendrier des vacances scolaires de l'année 2003/2004

Calendrier national		Semaine 4 jours
Lundi 1er septembre 2003	Rentrée enseignants	Vendredi 29 août 2003
Mardi 2 septembre 2003	Rentrée élèves	Lundi 1 ^{er} septembre 2003
Mercredi 22 octobre 2003	Toussaint	Mercredi 22 octobre 2003 (les activités du mercredi 22 octobre 2003 sont celles d'un jeudi)
Lundi 3 novembre 2003		Lundi 3 novembre 2003
Samedi 20 décembre 2003	Noël	Samedi 20 décembre 2003
Lundi 5 janvier 2004		Lundi 5 janvier 2004
Samedi 7 février 2004	Hiver	Mardi 10 février 2004
Lundi 23 février 2004		Lundi 23 février 2004
Samedi 3 avril 2004	Printemps	Mercredi 7 avril 2004 à midi (les activités du mercredi matin sont celles d'un lundi matin)
Lundi 19 avril 2004		Lundi 19 avril 2004
	Ascension	Les classes vaqueront le vendredi 21 mai 2004, compensé par le mercredi 19 mai 2004
Mercredi 30 juin 2004	Été	Mardi 6 juillet 2004

Tarifs 2003 de location de la Salle Communale

Habitants de la commune	122 €
Extérieurs à la commune	200 €
Vin d'honneur (habitants de la commune)	46 €
Vin d'honneur (extérieurs à la commune)	61 €
Réunion professionnelle	77 €
Ventes promotionnelles	200 €

Calendrier des messes de la Paroisse Saint Paul en Forez-Donzy

	1 ^{er} dimanche du mois	2 ^{ème} dimanche du mois	3 ^{ème} dimanche du mois	4 ^{ème} dimanche du mois	5 ^{ème} dimanche du mois
CIVENS ROZIER EPERCIEUX POUILLY	9 H 10 H 30	10 H 30 9 H	9 H 10 H 30	10 H 30 9 H	Une messe à 10 H 30
FEURS samedi soir FEURS	18 H 30 l'hiver 10 H 30	18 H 30 l'hiver 10 H 30	18 H 30 l'hiver 10 H 30	18 H 30 l'hiver 10 H 30	18 H 30 l'hiver 10 H 30
SALVIZINET JAS SALT	9 H	9 H	9 H	9 H	9 H
VAEILLE SAINT-CYR ST MARTIN ST BARTHÉLÉMY	10 H 30	10 H 30 9 H	10 H 30	10 H 30 9 H	Une messe à 10 H 30
MORNAND CLÉPPÉ SAINTE FOY CHAMBÉON PONCINS	9 H	10 H 30	9 H	10 H 30	10 H 30

**Vous pouvez apporter à la Mairie vos
cartouches d'impression usagées.
L'association Handi Terre les récupère.
Merci !**

**On a assisté cette année à de nombreux actes d'incivilité ou de vandalisme :
fleurs piétinées ou arrachées, portes enfoncées, graffitis (tags), bancs
cassés, vitres cassées etc. Tout ceci coûte cher à la collectivité !
Alors surveillez vos enfants, vos adolescents ou autres !**

**Suite à des difficultés de fonctionnement,
l'utilisation de la cour de l'École sera soumise à
l'autorisation de Monsieur le Maire ou de Monsieur
le Directeur de l'École**

Élagage des arbres et arbustes

**Il est obligatoire de tailler les arbres et arbustes afin qu'ils n'empiètent pas
sur les voies publiques.**

**La pratique de la destruction des broussailles
par feu est réglementée.
Se renseigner en Mairie.**

Feux

MÉMENTO PRATIQUE

POMPIERS	18 standard à St-Etienne	
SAMU-URGENCES	15	
CENTRE HOSPITALIER FEURS	Standard	04 77 27 54 54
	Urgences	04 77 27 52 00
E.D.F Accueil téléphonique particuliers		0 810 01 1000
SAUR France (CISE)		04 77 65 40 33
ÉCOLE PUBLIQUE		04 77 27 83 48

MÉDECINS DE FEURS

STANDARD MÉDECIN DE GARDE 04 77 27 02 02

Dr Jacques MOULARD		04 77 27 51 65
Dr Françoise WILHEM NENOT		04 77 27 00 34
Dr Jean Luc BRUNET		04 77 27 02 94
Dr Jacques PETIT		04 77 26 37 24
Dr Jean Paul JURINE		04 77 26 42 92
Dr Sylvie FAIVRE et Dr Christine COQUELET		04 77 27 04 80
Dr J-Pierre SOCIAS		04 77 27 05 33
Dr Laure GAUTHIER LAMBERT		04 77 27 05 50
Dr Christel BARNET		04 77 27 05 50
Dr Philippe PEYRARD et Dr Frédéric VOIRIN		04 77 27 02 98

Monsieur Julien DUCHÉ	(Maire)	04 77 27 82 80
Monsieur J.Pierre CHEBANCE	(1 ^{er} Adjoint)	04 77 27 81 93
Monsieur Bernard FOYATIER	(2 ^{ème} Adjoint)	04.77.27.81.58
Monsieur Adrien SIMON	(3 ^{ème} Adjoint)	04.77.27.84.93
Monsieur Christian DELORME	(4 ^{ème} Adjoint)	04.77.27.80.18
MAIRIE DE PONCINS	Téléphone :	04 77 27 80 09
	Fax :	04 77 27 86 94

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	:	15 H - 18 H
Mardi	:	15 H - 18 H
Jeudi	:	15 H - 17 H
Vendredi	:	15 H - 18 H

Bulletin édité par le Maire de Poncins
Directeur de la Publication : J. Duché

